



Fiche technique Disque par installation

État: 03.03.2012 / jost/cv

Nombre	Matériel	Nombre	Personnes
1	Cercle de disque, diamètre 2.50m	1	Chef d'installation
1	Cage de protection (La hauteur au point le plus bas sera d'au moins 4m)	1	Noter les résultats
1	Chevillière 100m	1	Juge de lancer avec drapeau blanc et rouge
1	Fiches de marquage 1 - 20	1	Contrôle du point de chute de l'engin avec év. un drapeau blanc et rouge
3 de chaque	Disques 2.0 kg, 1.75 kg, 1.5 kg, 1.0 kg, 0,75 kg	1	Planter les fiches
1	Balai	1	Retour des engins
5	Chiffons		
1	Sous-main et crayon		
1	Chaise		
1	Tableau (championnats)		
2	Drapeaux rouges		
2	Drapeaux blancs		
1-2	Matériel approprié pour l'affichage du vent (par exemple brin de laine ou léger ruban)		

Jury Disque

2. Déroulement du concours

- 2.1 Procéder à l'appel dans l'ordre tiré au sort.
 - 2.2 Les participants ont droit à deux lancers d'essai. Dans les concours de lancer, ceux-ci seront effectués après appel du nom conformément à l'ordre tiré au sort et sous la surveillance du jury (mesure de sécurité).
 - 2.3 Appeler le/la premier/ère lanceur/euse et le /la suivant/e (par ex. «Huber – se prépare Müller»).
 - 2.4 Surveiller l'exécution correcte du lancer.
 - 2.5 Mesurer les lancers:
Aux **championnats et meetings int.** (meetings A/B) **chaque lancer est mesuré** immédiatement après l'essai depuis le bord arrière du point d'impact resp. de chute du disque, qui se trouve le plus près du bord intérieur du butoir, le long d'une ligne droite à partir du point d'impact resp. de chute jusqu'au centre du cercle resp. arc de cercle. Pour déterminer la performance, la chevillière tendue doit être placée de sorte à pouvoir lire la performance sur le butoir. Il faut indiquer la performance en centimètres entiers; pour les performances situées entre deux, il faut prendre le centimètre inférieur le plus proche.
- Remarque:** Aux meetings C, dans les concours multiples et essais CSI, il est aussi possible de marquer les essais à l'aide d'une fiche .
- 2.6 Après le troisième passage, trois essais supplémentaires sont généralement accordés aux huit premiers classés et aux ex-æquo au huitième rang (Voir règle IWR 180.20 "performance identique"). Le tour final est organisé dans l'ordre inverse. N'est pas valable pour les meetings C, seulement pour les championnats.
Si un athlète renonce au tour final, la performance du tour de qualification est retenue. Suite au désistement d'un/e athlète ayant le droit de disputer le tour final, aucun/e autre athlète ne peut être repêché/e.
 - 2.7 S'il y a huit participants/es ou moins il n'y a pas de tour de qualification. Ils ont tous droit à six essais. Il n'est pas exigé qu'un des trois premiers essais soit valable.
 - 2.8 Seuls trois essais sont autorisés en concours multiple.

3. Essais nuls

L'essai est nul si le/la concurrent/e

- a) touche le bord supérieur ou la surface supérieure du butoir ou le sol à l'extérieur du cercle avec n'importe quelle partie du corps après avoir pénétré dans le cercle pour exécuter l'essai;
- b) laisse tomber le disque pendant l'essai;
- c) quitte le cercle avant que l'engin n'ait touché le sol;
- d) en quittant le cercle ne pose pas complètement le premier pied en dehors, derrière la ligne prolongée latéralement marquant la moitié du cercle;

4. Règles générales

- a) Le jury peut permettre à un athlète, inscrit à une épreuve de course ou de lancer se déroulant simultanément, d'effectuer les essais dans un autre ordre, que celui prévu par le tirage au sort. Dans ces conditions un athlète ne peut toutefois effectuer qu'un seul essai par passage (on ne peut pas rattraper les essais manqués).
- b) Tous les lancers à partir du cercle ne sont valables que si l'engin tombe à l'intérieur des bords intérieurs des lignes du secteur qui forment un angle de 34,92° au lancer du disque. L'engin qui tombe ne doit pas toucher les bords intérieurs des lignes du secteur.
- c) Pour toutes les épreuves de lancer (y.c. lancers d'essai), **l'engin doit être rapporté** vers la ligne blanche ou le cercle de lancer. Il ne doit en aucun cas y être lancé.

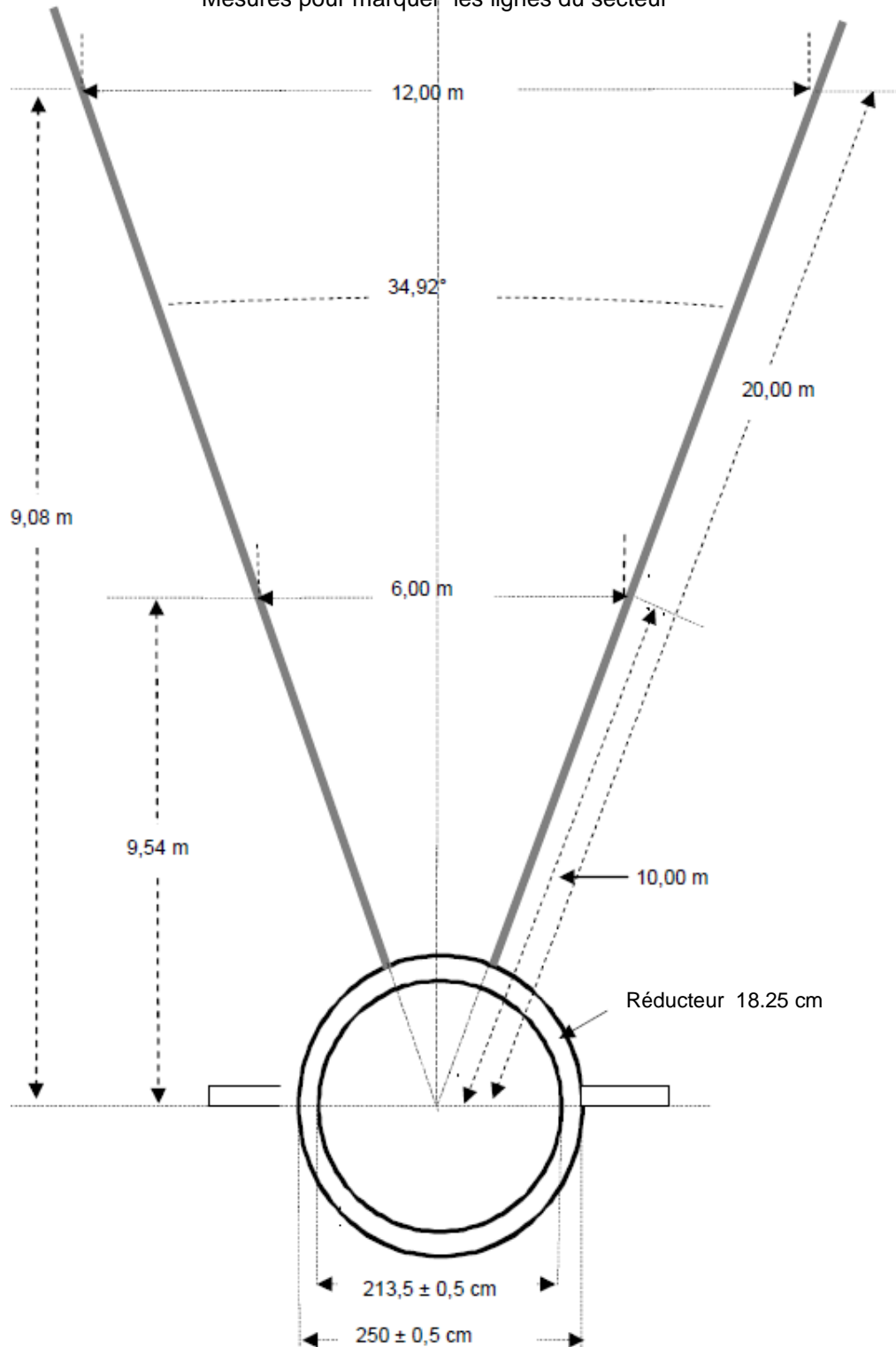
- d) Si l'engin touche le volet de direction de la cage de protection et retombe dans le secteur, l'essai est valable.
- e) À condition qu'au cours d'un essai il n'y ait pas eu d'infraction aux règles, il est permis d'interrompre un essai, de poser l'engin et de quitter le cercle, avant de reprendre la position stationnaire et de recommencer l'essai. Il est permis d'interrompre l'essai, de poser l'engin et de quitter le cercle un nombre de fois quelconque pendant le temps mis à disposition.

5. Règle 144.3 Aide aux athlètes (*renseignements sur le vent*)

Une ou plusieurs manche(s) à air devrai(en)t être installée(s) à un endroit approprié dans toutes les épreuves de saut, de lancer du disque et du javelot, pour indiquer à l'athlète la direction et la force approximatives du vent.

Secteur de lancer du poids, du disque et du marteau

Mesures pour marquer les lignes du secteur



Cage pour le lancer du disque

